



Lignes directrices pour les gouvernements locaux sur les politiques publiques en faveur de l'économie sociale et solidaire



UNRISD

Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social



UNRISD

Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social

L'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD) est un institut autonome au sein du système des Nations Unies qui se livre à des recherches pluridisciplinaires sur les dimensions sociales des questions actuelles de développement, et qui analyse les politiques menées sur ces sujets. Nos travaux visent à garantir que l'équité, l'inclusion et la justice sociales occupent une place centrale dans la réflexion, les politiques et les pratiques en matière de développement.

UNRISD, Palais des Nations
1211 Genève 10, Suisse

Tel: +41 (0)22 9173060
info.unrisd@un.org
www.unrisd.org

Le Forum Mondial de l'Économie Sociale (GSEF) est un réseau mondial de l'économie sociale et solidaire (ESS) qui constitue une plateforme de partage des visions et des expériences à travers une collaboration et une coopération transfrontalières fondées sur des partenariats multilatéraux (public-privé-communautés) pour un monde inclusif, équitable et humain au profit de tous.



Le présent document a été préparé dans le cadre du projet de l'UNRISD « Promouvoir l'économie sociale et solidaire par le biais de politiques publiques : lignes directrices pour les gouvernements locaux », piloté par Ilcheong Yi en sa qualité de coordinateur de recherche. Recherche et rédaction par Hamish Jenkins (auteur principal), Ilcheong Yi, Samuel Bruelisauer et Kamení Chaddha. Produit par le service Communication et information de l'UNRISD. Conception graphique : Sergio Sandoval.

Copyright © Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD).

Les opinions émises dans le présent document n'engagent que la responsabilité de leurs auteur.e.s, et leur publication ne constitue pas une approbation par l'UNRISD.

La révision de la traduction française de ce document s'efforce d'utiliser un langage inclusif. Toutefois, en raison du manque d'espace, il a été choisi de laisser le masculin pluriel comme nom collectif, ce qui, aux fins du présent rapport, inclut les hommes, les femmes et les personnes non binaires.

Pour une liste des erreurs ou omissions relevées après l'impression, veuillez vous rendre sur www.unrisd.org/guidelines-sse.

ISBN 978-92-9085-126-4

Janvier 2021

Remerciements

L'UNRISD tient à remercier toutes les personnes qui ont apporté de précieux commentaires sur les versions préliminaires de cette publication, notamment les pairs évaluateurs : Andrea Agostinucci de l'Initiative ART du PNUD, Antonella Noya et son équipe de l'Unité Économie sociale de l'OCDE, ainsi que Laurence Kwark et le Secrétariat du GSEF. L'UNRISD est également reconnaissante des commentaires avisés de David Hiez, consultant auprès d'ESSFI, de Leandro Morais du CIRIEC, d'Yvon Poirier du RIPES et de Françoise Wautiez de socioeco.org, sur des sections spécifiques du document.

Citation suggérée

Jenkins, Hamish, Ilcheong Yi, Samuel Bruelisauer et Kamení Chaddha. 2021. Lignes directrices pour les gouvernements locaux sur les politiques publiques en faveur de l'économie sociale et solidaire. Genève : UNRISD.



Témoignages

La solidarité est une valeur essentielle qui caractérise les gouvernements locaux et régionaux, en particulier durant la pandémie de Covid-19, et qui est dans notre ADN en tant que mouvement municipal et territorial international. Il est très intéressant d'observer que cette étude, menée par un de nos membres, le GSEF, et son partenaire, l'UNRISD, étudie les pratiques de nos membres de façon approfondie et scientifique. Ce document fournit des informations importantes et constitue une référence très précieuse pour nos outils d'apprentissage destinés à soutenir les activités de développement économique local dont nos communautés ont besoin.

Sara Hoeflich de Duque

Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU)

Le GSEF est un réseau mondial de gouvernements locaux et d'organisations de l'économie sociale et solidaire (ESS) qui constitue une plateforme de partage des visions et des expériences pour un monde inclusif, équitable et humain au profit de tous.

Ces Lignes directrices offrent une boîte à outils avec des expériences intéressantes et des enseignements sur la façon de créer des politiques publiques et des institutions en faveur de l'ESS au niveau municipal. À l'heure où l'ESS répond aux problèmes et défis concrets que rencontrent les citoyens et les territoires locaux, ces Lignes directrices contribueront à accroître la sensibilisation et la reconnaissance du rôle potentiel et stratégique de l'ESS, aujourd'hui et dans le monde post-Covid-19, pour préparer une meilleure transition économique, sociale et écologique vers une société plus inclusive, résiliente et durable.

Laurence Kwark

Forum Mondial de l'Économie Sociale (GSEF)

L'économie sociale et solidaire peut être un puissant catalyseur de processus territoriaux transformateurs, capable d'établir un pont entre la réponse à la crise mondiale actuelle de la Covid-19 et une transition vers des sociétés plus justes, résilientes et durables.

Au sein du PNUD, nous pensons que le déploiement du plein potentiel de l'économie sociale et solidaire exige d'en reconnaître la dimension intrinsèquement locale, soutenue et favorisée par des politiques et des systèmes intégrés de développement local.

À ce titre, nous saluons l'importance et nous nous réjouissons de ce travail pertinent, qui s'appuie sur des travaux de recherche solides pour proposer des orientations pratiques et concises aux autorités locales, favorisant ainsi la réalisation des Objectifs de développement durable au niveau local.

Andrea Agostinucci

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)



Table des matières

CHAPITRE 1 : Introduction	1
CHAPITRE 2 : Co-construction de politiques publiques en faveur de l'ESS	6
1. Introduction	6
1.1. Principes, exigences et défis clés	7
1.1.1. Principes clés	7
1.1.2. Exigences clés	7
1.1.3. Défis clés	8
2. Institutions, processus et acteurs	9
2.1. Structures institutionnelles formelles	9
2.2. Dispositifs informels	11
3. Orientations sur la co-construction de politiques publiques	11
CHAPITRE 3 : Cadres juridiques de l'ESS	13
1. Introduction	11
2. Cadres juridiques dans un paysage mondial de l'ESS pluriel	14
2.1. Éléments communs dans les lois en faveur de l'ESS	14
2.1.1. <i>Objet et champ d'application des lois sur l'ESS</i>	15
2.1.2. <i>Définitions juridiques des EOESS : objectifs, valeurs et principes de l'ESS</i>	15
2.2. Mise en œuvre efficace des lois sur l'ESS	16
3. Cadres juridiques de l'ESS au niveau supranational, national et infranational	17
3.1. Niveau supranational	17
3.2. Niveaux national et infranational	18
4. Orientations sur l'élaboration de cadres législatifs sur l'ESS	19
4.1. Lancement du processus	20
4.2. Amélioration des cadres juridiques existants	20
CHAPITRE 4 : Prise en compte systématique de l'ESS dans les plans de développement	21
1. Introduction	21
2. Intégration et prise en compte systématique de l'ESS dans les plans et programmes de développement	22
2.1. Questions directement liées à l'ESS dans les plans de développement	22
2.2. Coordination et mise en œuvre des plans de développement pour l'ESS	22
2.3. Éléments essentiels pour intégrer l'ESS dans un plan de développement	24
3. Élaboration de plans ou de stratégies de développement propres à l'ESS	24
3.1. Défis et faiblesses	25
3.1.1. <i>Garantir la continuité entre les cycles politiques</i>	25
3.1.2. <i>Garantir l'efficacité des administrations</i>	25
3.1.3. <i>Agir sur le manque de cohérence des politiques</i>	27
3.1.4. <i>Limitation des ressources</i>	27
4. Orientations sur la prise en compte systématique de l'ESS dans les plans et programmes de développement	27
4.1. Lancement du processus	27
4.2. Amélioration ou actualisation des plans de développement existants	28

CHAPITRE 5 : Organisations de soutien à l'ESS	29
1. Introduction	29
2. Types d'organisations de soutien à l'ESS	30
2.1. Ministères et services publics de soutien à l'ESS	30
2.2. Intermédiaires entre le gouvernement et l'ESS	30
3. Orientations sur les organisations de soutien à l'ESS	32
3.1. Lancement du processus	32
3.2. Amélioration du déploiement institutionnel existant	33
CHAPITRE 6 : Renforcement des capacités pour l'ESS	34
1. Introduction	34
2. Politiques publiques relatives à la fourniture de services de renforcement des capacités de l'ESS	35
2.1. Formation et éducation	36
2.1.1. <i>Création de programmes de formation sur l'ESS</i>	37
2.1.2. <i>Renforcement de programmes de formation sur l'ESS existants en dehors du gouvernement</i>	37
2.2. Services de conseil (mentorat et accompagnement)	37
2.3. Financement d'activités de renforcement des capacités	38
2.4. Services d'incubation	38
2.5. Réseautage en faveur du renforcement des capacités	38
3. Orientations sur le renforcement des capacités pour l'ESS	39
CHAPITRE 7 : Accès de l'ESS au financement	40
1. Introduction	40
2. Cartographie des instruments de financement de l'ESS	41
2.1. Modes de financement conventionnels	41
2.2. Politiques publiques en faveur des instruments de financement conventionnels	42
3. Instruments financiers innovants	44
3.1. Obligations à impact social	44
3.2. Investissement à impact	44
3.3. Monnaies complémentaires (ou sociales)	45
3.4. Allocation d'un pourcentage de l'impôt	45
3.5. Financement participatif	45
4. Orientations sur l'accès de l'ESS au financement	45
CHAPITRE 8 : Accès de l'ESS aux marchés	47
1. Introduction	47
2. Politiques publiques visant à faciliter l'accès de l'ESS aux marchés publics	47
2.1. Commande publique socialement et écologiquement responsable	48
2.2. Contrats réservés à l'ESS	49
2.3. Certification de l'ESS	49
2.4. Formation et sensibilisation à l'ESS des responsables des marchés publics	49

2.5. Soutien de l'accès de l'ESS aux marchés publics	49
3. Politiques publiques visant à faciliter l'accès de l'ESS aux marchés privés	50
3.1. Réglementation directe et indirecte	50
3.2. Partenariats et plateformes en ligne de mise en relation	50
3.3. Campagnes marketing et salons	51
4. Orientations sur l'accès de l'ESS aux marchés	51
4.1. Politiques publiques visant à faciliter l'accès de l'ESS aux marchés publics	52
4.2. Politiques publiques visant à faciliter l'accès de l'ESS aux marchés privés	52
CHAPITRE 9 : Sensibilisation et plaidoyer en faveur de l'ESS	53
1. Introduction	53
2. Création d'une stratégie de communication sur l'ESS	53
2.1. Principes d'une stratégie de communication sur l'ESS	54
2.2. Activités, mécanismes et outils clés de communication sur l'ESS	54
2.2.1. Développement de contenus	54
2.2.2. Information et diffusion efficaces	55
2.2.3. Création de supports de communication et d'information numériques	56
2.2.4. Supports et outils pédagogiques	57
2.2.5. Événements, campagnes et réunions	57
2.2.6. Partenariats de communication sur l'ESS	58
3. Orientations en matière de stratégie de communication sur l'ESS	58
CHAPITRE 10 : Cartographie de l'ESS : recherche et collecte de données	60
1. Introduction	60
2. La recherche comme levier d'amélioration des politiques d'ESS	61
3. Différentes approches en matière de cartographie de l'ESS	62
3.1. Comptes satellites de l'ESS	62
3.2. Enquêtes statistiques et observations de l'ESS	63
3.2.1. Enquêtes statistiques	63
3.2.2. Disponibilité d'infrastructures statistiques publiques adéquates	64
3.2.3. Observatoires de l'ESS	64
3.2.4. Difficultés de collecte de données sur l'ESS dans les pays en développement	65
4. Orientations sur la recherche et la collecte de données sur l'ESS	66
Notes de fin	67
Sigles et acronymes	68
Liste des encadrés et figures	69
Crédits images	69
Bibliographie	70



CHAPITRE 1

Introduction

L'économie sociale et solidaire (ESS) recouvre des organisations et des entreprises qui ont des objectifs sociaux et, souvent, environnementaux, et qui sont guidées par des principes et des pratiques de coopération, de solidarité et d'autogestion démocratique, où le pouvoir de décision n'est pas lié au poids du capital détenu. Les organisations, les relations et les activités qui adhèrent à ces principes distinctifs sont très diverses. Les lois existantes sur l'ESS, sous toutes ses formes, s'appliquent à une grande variété d'organisations et d'entreprises, telles que les coopératives, les organisations à but non lucratif, les associations qui exercent une activité économique, les mutuelles (souvent créées pour organiser des activités à caractère financier), les fondations et les entreprises qui accordent davantage d'importance aux objectifs sociaux et environnementaux qu'aux profits.

Si les entreprises et organisations de l'ESS (EOESS) offrent souvent des avantages comparatifs dans certaines activités à haute intensité de main-d'œuvre et axées sur l'emploi, notamment la fourniture de biens et services collectifs répondant à des besoins essentiels, l'élargissement de l'accès au financement, la gestion de ressources communes, la protection de l'environnement et la reconversion et la modernisation de systèmes économiques, certaines d'entre elles sont également présentes dans des formes d'activités à plus forte intensité capitalistique, telles que l'industrie manufacturière et la transformation. Les modèles de production et de consommation appliqués par les EOESS sont plus susceptibles d'être durables sur le plan environnemental, car ils sont généralement plus sensibles aux conditions environnementales locales que ceux des entreprises à but lucratif. De plus, l'activité de l'ESS est souvent associée à des circuits de production et d'échange localisés qui sont propices non seulement à la couverture des besoins essentiels, mais également au développement économique local grâce à la création de revenus, en stimulant la demande et les bénéfices (ou les excédents) locaux qui peuvent

être réinvestis pour créer d'autres emplois décents au sein de l'entreprise ou soutenir des projets de la population locale. Enfin, outre leurs propres activités économiques, les EOESS sont souvent engagées dans des mouvements de la société civile au sens large qui font pression sur les gouvernements et les interpellent pour demander de meilleurs services et infrastructures, et elles contribuent à la cohésion sociale par le biais de plusieurs autres fonctions sociales.

L'intérêt pour l'ESS s'est fortement renforcé ces dernières années, notamment dans le sillage des crises – telles que la crise financière mondiale de 2008 et la pandémie de Covid-19 – lorsque la recherche d'une alternative au retour au statu quo antérieur s'est intensifiée chez les acteurs politiques, l'ESS apparaissant alors comme un moyen stratégique de réaliser les Objectifs de développement durable (ODD). Cela s'est accompagné d'efforts concertés de la part de coalitions et d'alliances internationales de premier plan, telles que le Groupe de travail inter-agences des Nations Unies sur l'économie sociale et solidaire (UNTFSSSE), le Réseau Intercontinental de Promotion de l'Économie Sociale Solidaire (RIPESS), ESS Forum International (ESSFI, anciennement Rencontres du Mont-Blanc) et le Forum Mondial de l'Économie Sociale (GSEF), qui ont permis d'accroître la visibilité de l'ESS et de mieux la faire connaître au sein des institutions normatives internationales, en particulier en ce qui concerne son rôle central dans la transformation des relations et des activités sociales et économiques. La nécessité de « localiser les ODD », c'est-à-dire de les contextualiser et de les réaliser au niveau local, a été soulignée par les acteurs politiques et ces organisations, et constitue la raison première de l'élaboration des présentes *Lignes directrices pour les gouvernements locaux*.

Avec la prise de conscience du rôle de l'ESS dans la promotion d'un développement inclusif et durable, un nombre croissant de gouvernements, à la fois au niveau national et local ou infranational,

adoptent des politiques et des programmes destinés à soutenir les EOESS. Les gouvernements locaux ou infranationaux (notamment les échelons municipal, provincial et de l'État/régional d'un gouvernement fédéral)¹ sont de plus en plus intéressés par la mise en place de politiques publiques visant à promouvoir et soutenir l'ESS face à l'importance croissante accordée aux politiques de développement durable local (notamment pour des services publics locaux de qualité), mais également en raison de la baisse importante des transferts budgétaires des gouvernements centraux (Yi et al., 2017). Pris en étau entre cette pression budgétaire et une demande accrue de services, les décideurs locaux sont demandeurs de conseils pour savoir quels politiques et programmes à la fois centrés sur les personnes et économiques permettent d'atteindre des objectifs associés aux dimensions économiques, sociales et économiques du développement durable dans leur territoire. L'ESS est bien placée pour atteindre ces objectifs grâce à ses valeurs et principes

directeurs : l'approche centrée sur la population, l'autogestion démocratique, la solidarité, l'éthique et la coopération à l'intérieur et à l'extérieur des organisations. Elle offre un potentiel considérable pour réduire les inégalités au niveau local. Par exemple, compte tenu de la participation active des femmes, l'ESS peut grandement contribuer à leur autonomisation économique, sociale et politique (Yi et al., 2018).

Pour promouvoir l'ESS et réaliser son potentiel dans le contexte du développement local durable, les décideurs et les praticiens de l'ESS doivent se poser les questions suivantes : quels sont les facteurs qui permettent de créer des politiques et des programmes efficaces pour l'ESS ? Ceux-ci seront-ils réalisables et adaptés au contexte juridique, politique et socioéconomique local ? Outre ces questions, les décideurs et les praticiens de l'ESS craignent que des politiques publiques créent des tensions entre les pouvoirs publics et l'ESS.

Encadré 1.1

L'économie sociale et solidaire en bref

L'économie sociale et solidaire est désignée par divers termes et définitions qui reflètent l'histoire, la culture et les institutions nationales et régionales. Elle est largement répandue et a un impact croissant sur nos vies économiques, sociales et environnementales. En l'absence de méthodologies et d'indicateurs officiels mondialement reconnus propres à l'ESS, il est difficile de fournir une vue d'ensemble des activités de l'ESS dans le monde. Toutefois, certains indicateurs territoriaux et sectoriels montrent la contribution de l'ESS au développement économique et social.

L'Union européenne comptait, en 2017, 2,8 millions de structures de l'économie sociale, qui représentaient 6,3 % de l'emploi dans l'UE. Les acteurs de l'économie sociale sont présents dans la plupart des secteurs de l'économie, de la santé à l'éducation en passant par le secteur bancaire et les services publics. Certains sont à but non lucratif, mais d'autres sont de grands groupes d'envergure internationale (CIRIEC and EESC, 2017).

À l'échelle mondiale, en 2017, selon des données partielles, 279,4 millions de personnes étaient impliquées dans des coopératives, l'une des principales formes d'organisations et d'entreprises de l'ESS, soit au moins 9,46 % de la population active mondiale. Selon les estimations, au moins :

- 375 375 coopératives emploient plus de 1 939 836 personnes en Afrique ;
- 2 156 219 coopératives emploient plus de 7 426 760 personnes en Asie ;
- 2 391 coopératives emploient plus de 75 438 personnes en Océanie ;

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_20613

